

Vieillir en milieu rural

— QUEL TROISIÈME ÂGE EN MILIEU RURAL ?



La vieillesse est un sujet plutôt tabou dans notre société happée par le «jeunisme». Depuis la canicule de 2003, on sait les «vieux» fragiles. Plans «médico-sanitaires», allocations et services pour personnes devenues «dépendantes» sont les réponses politiques à cette fragilité. Indispensable.

Mais, pas suffisant. Entre les seniors de 55 ans à qui on propose une préretraite et la nonagénaire qui perd l'équilibre et la mémoire passe beaucoup de temps. Un temps finalement peu «pensé» socialement. De plus en plus de soignants, d'animateurs socioculturels, d'agents de développement et de chercheurs estiment ainsi qu'au-delà des soins, il faut revoir la place de cet âge qui peut représenter... presque la moitié de la vie !

Comment s'affranchir du sentiment

**L'avancée
de la retraite
et l'augmentation
de l'espérance
de vie allonge
la vieillesse**

d'inutilité qui gagne plus ou moins vite? Comment trouver les aménagements dans le logement, dans l'offre culturelle, dans le transport, etc., qui ne se traduisent ni par un isolement ?

Ce dossier donne quelques éclairages, centrés sur le milieu rural, sur cette question qui interpelle le mal être (fréquent) des générations âgées et la préparation d'une vieillesse de plus en plus longue pour celles plus jeunes.

En 2003

En 2003, les plus de 60 ans représentent 20,7 % de la population française : soit 4,3 % pour la tranche 60-64 ans, 8,6 % pour les 65-74 ans et 7,8 % pour les plus de 75 ans.

En 2030

Selon l'Insee, en 2030, un tiers de la population française aura plus de 60 ans. Dans le Limousin, le Poitou-Charentes et la Basse-Normandie la proportion serait de 40 %. L'Île-de-France, le Nord Pas-de-Calais et l'Alsace resteraient sous les 30 %.

Comparaisons

«En trente ans, les personnes âgées ont perdu de leur singularité par rapport aux plus jeunes. Leur niveau d'études s'est élevé, elles comptent plus d'anciens cadres et moins d'anciens agriculteurs, elles vivent moins souvent à la campagne.

Leur situation économique est beaucoup plus favorable : davantage de retraités bénéficient d'une pension à taux plein et le nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse a fortement diminué (au point que le niveau de vie des retraités est équivalent à celui des moins de 60 ans). Leur habitat est bien plus confortable et elles possèdent plus souvent une résidence secondaire.

Leur santé s'est également améliorée : à partir de 1970, l'espérance de vie à 60 ans a augmenté alors qu'auparavant les gains d'espérance de vie se concentraient aux âges plus jeunes.

Leurs relations familiales se sont transformées : la cohabitation intergénérationnelle a beaucoup diminué. Ce qui ne veut pas dire que les solidarités entre générations ont disparu.

Les «personnes âgées» apparaissent aussi beaucoup plus «actives». C'est le cas pour les loisirs et les activités associatives. Il en va de même dans le domaine de la sexualité, non seulement parce qu'elles vivent plus longtemps en couple, mais aussi parce que celles qui vivent en couple ont plus rarement interrompu toute relation sexuelle.»

(Source : Extrait de l'intervention de Vincent Caradec, Université Lille III, lors du colloque 60, 80, 100 ans, Bien vivre en milieu rural, Familles rurales, septembre 2002.)

«Trièves Présence» intervient dans la montagne iséroise

L'association «Trièves Présence» répond à des besoins d'accompagnement, d'information et de formation.

«Trièves Présence» assure l'accompagnement (écoute, présence) de personnes en difficulté, malades, isolées ou âgées, tout en cherchant à développer des liens de solidarité avec l'environnement familial et social. Elle a ainsi vocation à répondre à des situations de crises, à la demande de personnes âgées notamment. L'association répond également aux appels à l'aide des familles quand la prise en charge devient trop lourde. Elle permet de les soulager avant l'engagement d'un professionnel à domicile ou l'entrée en institution.

Par ailleurs, elle informe et sensibilise la population du Trièves à l'accompagnement et à l'écoute, en organisant des tables rondes sur les problématiques liées aux problèmes de la vieillesse. Elle propose des formations aux habitants de trois cantons ruraux, attirant en particulier les professionnels de la santé. L'occasion pour les familles et les soignants peu ou pas formés aux relations humaines d'exprimer leurs

difficultés et de trouver un «réseau de ressources». L'association projette de mettre en place un groupe de soutien aux familles, là encore pour offrir un espace d'échange à des «aidants naturels» trop souvent seuls face à la dépendance de leurs parents.

Les onze bénévoles de l'association reçoivent une formation à l'écoute active. Mady

Des associations peuvent prendre le relais quand un manque se fait sentir

Feraudet, formatrice en gérontologie et bénévole de l'association, insiste sur l'importance de changer nos mentalités et notre regard sur la maladie et la vieillesse : «Un

malade atteint de la maladie d'Alzheimer déambulait dans son village, entrant à l'improviste dans les maisons, ce qui était difficilement supportable par son voisinage. En attendant la prise en charge par un professionnel, des bénévoles ont pris du temps pour l'accompagner régulièrement dans ses promenades, ce qui a permis aux villageois de modifier leur attitude à son égard.»

Six personnes à domicile

Mady Feraudet a elle-même expérimenté les difficultés de la prise en charge de deux personnes âgées dans sa famille. Leur maintien à domicile nécessite pendant la semaine deux personnes à mi-temps de jour et deux à mi-temps de nuit, plus deux autres personnes le week-end. Le recrutement de six personnes a été difficile face au manque de personnel qualifié. «Il est important de revaloriser ces métiers qui demandent bien sûr du savoir faire, mais aussi des qualités relationnelles et humaines, permettant de respecter et d'accompagner la personne jusqu'au bout dans la dignité. Aujourd'hui les pouvoirs publics ont pris conscience des besoins importants en personnel qualifié à domicile auprès des "âgés"», souligne-t-elle. En ajoutant : «Cette solution repose sur un engagement financier important, même si l'APA y répond en partie».

Le vieillissement : des étapes de la vie, des expériences

Avec la profonde mutation démographique et sociale du vieillissement, le parcours des âges a perdu ses repères fixes. De 60 ans, âge légal de la retraite, jusqu'à 122 ans, limite actuellement posée à la vie, la tranche d'âge est large. Il ne suffit plus, pour appréhender la vieillesse, de suivre la flèche du temps qui en faisait l'automne de la vie où, après de longues années de travail, chacun accédait au temps du repos. Pendant longtemps, le marqueur biologique de l'âge, la fatigue du corps, s'est trouvé en harmonie avec son marqueur sociologique. Cela se traduisait par un âge chronologique qui ouvrait l'accès à un droit, celui de la retraite.

Aujourd'hui, les âges sont désynchronisés. Alors que la limite biologique a reculé grâce à l'amélioration de l'hygiène de vie et des progrès de la médecine, la limite sociologique a avancé puisqu'on peut être exclu du marché de l'emploi dès la cinquantaine, pour cause d'obsolescence. La vieillesse s'étire si l'on retient l'empilement des années, ou se contracte si l'on considère le temps où l'on ne peut plus accomplir seul les gestes de la vie quotidienne. Entre le senior qui profite pleinement de ses loisirs et le vieillard qui, solitaire et immobile, regarde le monde derrière la fenêtre de l'institution où il finit ses jours, les différences s'imposent. Le discours gérontologique traduit cet éclatement en associant deux termes ; dans les années soixante, on parlait de troisième et quatrième âge, dans les années quatre-vingt et jusqu'à aujourd'hui, de retraités et personnes âgées ou encore de seniors et dépendants.

Pour les vieux qualifiés de dépendants,

il y a de nouveau cohérence entre âge biologique et âge sociologique. [...] Mais en deçà ? Le décalage est source d'ambivalence : à quel groupe rattachés ces retraités seniors, écartelés entre deux âges ? À celui des actifs dont ils sont censés partager le dynamisme ou à celui des vieux avec lequel ils partagent le fait d'être retraités ? C'est l'âge où le «ne plus» précède et conditionne le «ne pas» : ne pas s'habiller de

La désynchronisation entre âge biologique et âge social

dable» qui sous-entend «cette exception ne saurait durer».

Ils ont, nous avons, j'ai un regard en extériorité. C'est le «ils sont vieux». Ce qui amène à parler en terme de généralités : un sociologue dira : après 75 ans, deux femmes sur trois sont veuves. Le psychologue ajoutera que la perte du conjoint oblige à un travail de deuil qui passe par différentes phases...[...] Le vieux lui parle du vieillissement en intériorité. La multiplicité des vécus vient contredire

La surprise d'être vieux

On parle toujours de l'expérience des vieux mais le vieux n'a pas l'expérience du vieillissement. C'est une découverte quotidienne, une aventure. Face à la vieillesse, le vieux est un apprenti. Parler de sa vieillesse, c'est d'abord parler de sa surprise d'être devenu vieux. Aragon: «Que s'est-il donc passé ? La vie et je suis vieux». Surprise non pas de vieillir, puisque vieillir est un processus mais de se découvrir un jour vieux. [...]

manière provocante parce que les corps ne sont plus beaux, ne pas voyager aux heures de pointe pour éviter d'encombrer les transports en commun, ne pas prendre parti quant à l'évolution de la société parce que l'avenir est pour d'autres... les pertes justifient les interdits. [...]

Alors comment se situer ?

Il faut réajuster sans cesse l'image intérieure et l'image extérieure : «Vous êtes pris entre deux horloges», disait Alfred Fabre-Luce, à 80 ans. «Une horloge intérieure qui avance par à-coups et parfois recule (il y a des jours où on se défripe). Mais alors, l'horloge extérieure -le regard des autres- vous rappelle à l'ordre. Le premier mouvement des amis est de comparer ce que vous êtes à ce que vous devriez être (d'après l'horloge extérieure). Si le résultat est favorable, on l'exprime par un «vous êtes formi-

l'impression banale que rien ne ressemble plus à un vieux qu'un autre vieux. [...]

J'en reviens au contexte culturel : notre société a encore une profonde méconnaissance sur le déroulement de l'ensemble du cycle de vie. On a travaillé sur l'enfance et l'adolescence et puis, tout s'arrête à vingt ans, début d'une linéarité homogène sinon harmonieuse. Or il existe des travaux sur le cycle de vie adulte et en particulier sur les crises (au sens de réaménagement, de tournant, de période cruciale) de l'adulte âgé qui permettent d'affirmer que, toute sa vie, l'homme cherche à atteindre -sans jamais y parvenir- son plein potentiel d'être humain. [...] Une des tâches qui s'impose alors à l'individu est d'évaluer sa vie (au sens de lui donner sa valeur). C'est le sentiment d'avoir réalisé sa vie qui permet d'en faire sereinement la dernière étape.[...].

Extrait d'une intervention de Bernadette Puijalon, maître de conférence à l'Université de Créteil Paris XII et présidente du Comité «personne âgées» de la Fondation de France. Intervention lors du colloque 60, 80, 100 ans... Bien vivre en milieu rural, Familles rurales, septembre 2002.

Les gaufres de l'amitié

Un exemple parmi les multiples initiatives de l'Association d'aide à domicile (ADMR).

Dans l'Ain, l'ADMR de Saint Thri-
vier a organisé pendant trois ans
une après midi gaufres pour les
personnes âgées de son secteur.
L'idée est venue d'une aide à domi-
cile qui racontait le succès de son
goûter de gaufres auprès de ses
enfants à une personne âgée qui
s'est émue à l'évocation des
gaufres, lui rappelant la légèreté de
son enfance, sa jeunesse... Ren-
dez-vous a été pris deux après-midi
par an, au printemps et à
l'automne. Trente convives se sont
retrouvés, certains ne s'étant plus
vus depuis des années, voire des
décennies. Martine Boinon, béné-

vole de l'ADMR de Saint Thri-
vier remarque que «*au début les per-
sonnes âgées ont beaucoup à se
dire et puis cela s'estompe. Au
bout d'un heure, il faut trouver
quelque chose pour les intéresser.*»
Une accordéoniste, une chorale,
deux jeunes filles jouant de la flûte
sont donc venues agrémenter la fin
d'après midi. Les aides à domicile
vont chercher les moins auto-
nomes. Pourtant, l'initiative s'est
interrompue. Elle nécessite une
forte implication des bénévoles et
nécessite que les aides à domicile
se libèrent une après midi gratis
pour manger des gaufres...

L'ADMR
de Saint Thri-
vier compte
30 bénévoles,
dont 28 sont de
jeunes retraités.

La retraite en

Entretien avec Catherine Gu...
Grenoble et au Centre plurid...

Transrural Initiatives : Vous êtes res-
ponsable d'un programme de
recherche de trois ans sur «*Vieillir en
milieu rural*»...

Catherine Gucher : Ce travail démarre
alors que, depuis une dizaine d'années, il
n'y a plus d'étude sur le vieillissement
en milieu rural. Mon hypothèse pour
expliquer ce désintérêt est que le
«retraité rural» ne correspond pas au
nouveau modèle du «retraité actif et
citoyen». Initié par Jacques Lang en
1992, à partir du mouvement de la Flam-
boyance, le modèle de la retraite d'utilité
sociale vise à valoriser les retraités,
stigmatisés jusqu'alors parce qu'à la fois
nantis sur le plan financier (niveau
moyen des revenus des retraités supé-
rieur à celui des salaires) et pouvant
faire l'objet de prise en charge. En met-
tant les retraités au service d'une

Des maisons d'accueil pensées pour l'autonomie

Les Maisons d'accueil rurales pour
personnes âgées (Marpa) ont été
expérimentées il y a une quinzaine
d'année par la MSA pour répondre
à l'isolement de personnes deve-
nant dépendantes.

Aujourd'hui, 113 maisons se
répartissent dans 55 départe-
tements.

Ces structures cherchent à
donner à leurs résidents les
moyens d'une autonomie
conservée le plus longtemps
possible, à faible coût.

Hébergeant une vingtaine de per-
sonnes, chaque maison dispose de
T1 ou T2 meublés librement par
leur occupant. Des repas en com-

Non
médicalisées,
les Marpa
font appel
au réseau
gériatrique
et sanitaire
local

mun sont proposés aux résidents,
qui peuvent néanmoins les prendre
chez eux. Activités diverses et
contributions à la gestion du lieu
sont encouragées. La construction
est adaptée aux handicaps
de la vieillesse (sanitaire,
bâtiment de plain-pied,
espace de circulation...). Une surveillance perma-
nente permet aux locataires
d'appeler le personnel de la
structure à tout moment.

Les Marpa ne sont pas des
institutions médicalisées. Les
réponses aux besoins médicaux
reposent sur les réseaux de profes-
sionnels locaux : la fréquence des

visites de médecins, des services
d'infirmières et d'auxiliaires de vie
sont selon l'état de santé des rési-
dents. Cette particularité permet
aux Marpa d'être implantées plus
facilement que des structures hos-
pitalières, d'être moins onéreuses
que ces dernières et de s'articuler
avec les services déjà présents
localement. Ce choix privilégie
aussi l'autonomie sur la prise en
charge, dans le mode de fonction-
nement.

Cependant, ces structures sont
aujourd'hui confrontées au vieillissement
de leur population et à la
pénurie du personnel médical en
milieu rural.

- 45%
des résidents
sont d'origine
agricole,
- 77 %
sont des femmes,
- 12 %
sont en couple,
- la moyenne
d'âge est 84 ans.

milieu rural marquée par la continuité

cher, maître de conférences en sociologie, IUT2 Université Pierre Mendès France
disciplinaire de gérontologie, UMPF Grenoble.

société où les inégalités grandissent, *via* le bénévolat associatif en particulier. Les études menées – notamment sur le département de l'Isère – montrent que ce modèle est cependant essentiellement urbain, masculin et concerne les cadres.

TRI : Parce que les retraités en milieu rural sont moins impliqués dans la vie publique ?

C. G. : Non. Mais la retraite ne marque pas une rupture. Il y a une continuité dans l'univers de vie et les pratiques sociales. Travail et activité sont imbriqués : les retraités maintiennent des activités de jardinage, d'élevages de quelques animaux, de bricolage... Il en va de même pour l'implication dans les conseils municipaux ou les associations locales qui n'est pas déterminée par la retraite. Les sphères publique et privée

ne présentent pas de coupure marquée comme en milieu urbain. Les loisirs sont également caractérisés par une inscription territoriale, les gens partant rarement loin.

Le rapport entre générations présente aussi une spécificité, caractérisée par une solidarité du devenir liée à la transmission du patrimoine : le terrain agricole devient terrain à bâtir où l'héritier construit sa maison. Le rapport au corps, vécu comme un outil de travail, définit également un rapport à la santé particulier. On peut parler de survivance d'une culture paysanne.

TRI : Les politiques publiques adressées aux personnes âgées tiennent-elles compte de ces spécificités ?

C. G. : Peu. Elles sont focalisées sur les services médicaux. Néanmoins, la MSA

fait un travail d'adaptation au contexte rural. Les maisons d'accueil rurales (cf. p. IV) ou l'utilisation de l'APA pour professionnaliser et financer les familles qui ont souvent leurs vieux parents à charge sont des exemples intéressants. Le travail de l'ADMR davantage dans l'expérimentation est tout à fait adapté aux zones très rurales ; cette organisation tire sa force de sa capacité à utiliser un réseau local, à mixer professionnels et bénévoles.

La restriction des politiques publiques aux questions de santé et de prise en charge de la dépendance pose néanmoins problème : comment un territoire peut vivre si les termes de l'échange entre les personnes âgées qui représentent une part grandissante de la population et les actifs sont réduits aux services ?

Les 80 ans de ma mère !

Ce n'est ni sa mère, ni sa grand-mère. Et pourtant, il en ferait bien sa mamie. Benoît Sicat, plasticien, a rencontré Paulette Bonnet aux hasards de ses intermittences artistiques. Et des perles comme Paulette, la Nièvre et le Morvan en comptent au moins une quarantaine qui, toutes volontaires, participent aux «80 ans de ma mère !». «*Ici, les personnes âgées sont des tricoteuses d'avenir et nous serions fiers que vous puissiez les rencontrer ...*». Le ton est donné et l'opération lancée avec panache par le Théâtre Eprouvète qui porte bien son nom. Le contenu ? Offrir un service «d'artistes à domicile» (poètes, plasticiens, comédiens, écrivains, etc.) aux personnes

âgées pour créer ensemble. Benoît est l'un d'eux, Paulette l'une d'elles. La première rencontre réunit tout le monde le 8 mars dernier et se traduit par une visite du Palais idéal du Facteur Cheval, à Hautes-Rives. Rien de tel qu'un voyage en bus et un séjour en gîte sur le thème de l'art brut pour créer des synergies. Mais l'inspiration commune se fait à domicile : pour l'occasion, Benoît est hébergé chez Paulette qui lui fait visiter le sous-bois voisin en lui racontant ses souvenirs. Adieu projet de jardinage, la création s'inspirera de ce lieu chargé de vie... et de lierre ! Défrichage, on laisse respirer les arbres, on les relie entre eux et hop ! on tresse ici un hamac, là-bas

un panier, ou encore un cadre ; «*Pas toujours quelque chose de défini, on y voit aussi ce qu'on veut !*», reconnaît l'artiste amateur. Et d'ajouter : «*J'ai toujours voulu garder du lierre comme décoration mais j'aurai jamais pensé à faire tout ça*». L'œuvre est bien vivante et réalisée par les deux complices au fur et à mesure des rencontres de juin et juillet.

Le Théâtre Eprouvète n'en est pas à sa première innovation. La précédente rapprochait 32 artistes et 32 communes de 100 habitants. Parmi les participants, beaucoup de personnes âgées, disponibilité et caractéristiques du milieu rural oblige. De là germe les «80 ans de ma mère !»...

Théâtre Eprouvète
Abbaye du Jouir
58 800 Corbigny -
tél. 03 86 20 05 17
courriel:
theatre.eprou-
vette@wanadoo.fr
http://perso.wanadoo.fr/theatreprou-
vette/index.htm

Politiques gérontologiques

Rôle de l'État

L'État donne le cadre réglementaire. La dernière loi date du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Il décide les enveloppes de soins dont disposent les Directions régionales de l'actions sanitaire et sociale (DRASS) et par délégation les DDASS (niveau départemental). L'État est représenté dans les diverses instances ou commissions qui autorisent les créations d'établissements.

Rôle du Conseil général

C'est le noyau central de la politique gérontologique. Depuis les lois de décentralisation de 1981, ce rôle se renforce et devrait encore s'accroître avec la politique relative au maintien à domicile. Le Conseil général qui instruit et finance l'APA (Allocation personnalisée pour l'autonomie), tarifie les établissements d'accueil et accorde aux structures intervenant à domicile un rôle de prestataire.

Rôle des autres niveaux de décentralisation

Au niveau de la Région, les élus n'ont à ce jour aucune véritable responsabilité décisionnelle. La loi de 2002 ne mentionne nulle part les élus régionaux. La région peut toutefois user de prérogatives en ce domaine. La commune n'est pas directement partie prenante dans les schémas gérontologiques. Cependant, de nombreux maires sont aussi conseiller généraux, et les établissements publics comme les maisons de retraites autonomes sont administrés sous l'autorité d'un élu municipal. Mais surtout la commune mène toujours une «politique» envers «ses» personnes âgées : Aide à domicile, portage de repas, organisation d'universités du 3^e âge...

Source : <http://www.agevillagepro.com>

Clic, déclic pour le milieu rural ?

Les Centres locaux d'information et de coordination gérontologique (Clic) ont été créés en 2000.

Partant de l'évolution démographique (augmentation continue du poids des octogénaires), les pouvoirs publics ont souhaité favoriser le maintien à domicile par une organisation cohérente des prises en charges sociales et sanitaires de la personne âgée. Le Clic est en effet conçu comme un guichet d'accueil, d'information et de conseil destiné aux personnes âgées et à leur entourage. Il tente d'articuler logique de proximité, d'accès facilité aux droits et logique de réseau.

L'évaluation du Clic du Pays de Nivernais Morvan offre un aperçu d'une telle coordination territoriale. Ce pays rural compte 38% de sa population de plus de 60 ans, sur un territoire enclavé, avec des liaisons routières difficiles et des difficultés de recrutement de personnel hospitalier. Le réseau de santé qui a donné naissance au Clic est composé de responsables d'hôpitaux, de services de soins et d'aide à domicile, de professionnels libéraux de santé et d'élus locaux. La coordination de

ces acteurs a permis une mutualisation de moyens, par la complémentarité et la mise à disposition de personnel : conseillère en économie sociale et familiale, diététicienne, psychologue, ergothérapeute interviennent à la fois en hôpital et dans le réseau. Si le service offre surtout des réponses individuelles aux usagers, des actions collectives se mettent progressivement en place : réunion d'information sur le dispositif APA, conférences d'éducation à la santé, etc. Des actions de formation à destination des professionnels se développent ; enfin des dossiers uniques ont été créés pour faciliter les démarches, ainsi qu'un numéro d'appel fonctionnant 24h sur 24.

Au delà d'une simplification des services encore peu lisible localement, le fait que ce lieu ait été pensé en lien avec les pays contribue à la cohérence territoriale : de six circonscriptions d'action sociale, le projet des Clic en Nivernais Morvan devrait les ramener à trois, soit un par pays.

Conserver le lien social

Laure Dayot est animatrice dans une maison de retraite à Musillac, dans le Morbihan. Plus que trouver des occupations, l'essentiel de son travail revient à maintenir chez les résidents l'estime de soi, en leur proposant des activités et sorties «*qui ont du sens*» pour chacun individuellement. Il s'agit bien souvent de dépasser le sentiment d'inutilité ressentie mais aussi réelle, «*sans oublier le plaisir*». Métier en émergence, l'animation gérontologique s'organise. Le Gag (sic), Groupement des animateurs gérontologiques¹, a vu le jour fin 2000. L'animateur trouve sa place dans l'accompagnement du vieillissement, aux côtés des professions médicales et sociales.

Pour Laure Dayot, l'alternative entre intégrer une institution ou rester chez soi n'est pas systématiquement à l'avantage de la seconde. Tout dépend quand : si chacun préfère rester chez soi, y rester très tard peut être trop tard pour garder la capacité

d'approprier un nouveau lieu et mode de fonctionnement collectif. Y venir plus tôt aurait pu permettre une certaine continuité du quotidien, moins traumatisante.

Sylvie Renaut², de la Caisse nationale d'assurance vieillesse, analyse que plus que l'entrée en institution, ce sont l'état de santé et le réseau de parenté qui déterminent la vie sociale de la personne âgée. 400 000 personnes âgées vivent en institutions sur les 4,2 millions de personnes âgées de plus de 75 ans. On estime à 300 000, les personnes âgées isolées qui ne mentionnent aucun lien de parenté proches (conjoint, enfant, frère ou sœur) ou avec des amis, voisins. Elles sont deux fois plus nombreuses en institution qu'à domicile. Mais l'absence de lien n'est pas la conséquence de l'entrée en institution, c'est une cause.

1. GAG, www.gag.asso.as

2. Article paru dans *Éducation pour la Santé* n°363, Janvier-Février 2003, INPES, p.19

Revalorisée, la retraite agricole reste modeste

Jo Bourgeois préside la commission «retraités» de la Confédération paysanne. Il nous explique pourquoi la retraite agricole reste injuste.

Transrural Initiatives : Les retraites agricoles étaient connues pour être misérables. Des réformes ont eu lieu. La situation est-elle satisfaisante ?

Jo Bourgeois : On est loin du compte ! La période de revalorisation des retraites agricoles a couru entre 1997 et 2002. Il s'agissait que les plus petites atteignent le minimum vieillesse pour une carrière complète : 578 € pour les chefs d'exploitation et un peu moins de 500 € pour les conjointes, hors primes sociales (enfants, parents à charge). Ce n'est plus une misère, mais on reste proche de l'indigence...

En 2003, est venue la réforme instituant la Retraite complémentaire obligatoire. Elle visait à aligner le régime agricole sur les autres. Cette réforme suit une toute autre logique. La retraite complémentaire est réservée aux chefs d'exploitation (elle exclut les conjointes) et se fonde sur une cotisation forfaitaire. De fait, celle-ci pèse propor-

tionnellement plus lourd pour les agriculteurs dont le revenu est bas¹. Or 72% des cotisants, selon la MSA, ont un revenu inférieur à l'assiette de base (l'équivalent de 2028 Smic). Au-delà du forfait, les cotisations rapportent des points retraites proportionnels à la contribution financière. Et enfin, les cotisations sont déductibles d'impôts sans plafonnement. C'est donc un système qui privilégie les gros revenus.

TRI : Mais les retraités ont-ils vu leur pension grimper ?

J. B. : En positif, la retraite complémentaire a été attribuée aux gens déjà retraités même s'ils n'avaient pas cotisé. Cependant la contrainte de durée d'activité en tant que chef d'exploitation exclut ceux qui ont été durablement aidés familiaux et les conjoints collaborateurs. Sur les 700 000 chefs d'exploitation retraités, 435 000 ont finalement accès à la retraite

complémentaire. Il y a plus de 1,9 millions de retraités selon la MSA. La retraite complémentaire bénéficie donc à 20% des retraités agricoles ! Nous demandons à ce qu'elle soit élargie à toutes les catégories de retraités agricoles non-salariés. Par ailleurs, la retraite complémentaire n'a pas permis que toutes les retraites agricoles dépassent 75% du Smic. Elles restent très en deçà de la moyenne de la retraite des salariés (1126 € mensuels).

TRI : Que revendiquez-vous ?

J. B. : Au moment de la réforme, nous avons demandé que les cotisations ne soient pas corrélées au montant de la retraite. Les allocations familiales ou l'assurance maladie ne le sont pas, pourquoi les retraites le sont-elles ? Les retours pourraient être fonction des besoins selon une règle commune à tous. Cette mutualisation s'entend d'autant plus que les retraites agricoles sont financées pour 90% par des transferts publics au nom de la compensation démographique. Ce pourcentage aurait pu être réparti uniformément, les 10% issus des cotisations restant seuls proportionnels.

La réforme entérinée, il n'y a plus d'espace de discussion. Un des points importants pour les actifs de la Confédération paysanne est de revenir sur la cotisation forfaitaire.

La réforme 2003 des retraites du régime général a une incidence aussi pour les retraites agricoles. En allongeant la durée de cotisation de 37,5 ans à 40 ans, elle réduit les retraites qui n'atteignent pas 40 ans (décote pour les années manquantes et proratisation). Pour une même durée de 37,5 années cotisées, une petite retraite s'élevait à 578 €/mois en 2003 passera à 433 €/mois en 2008. (source : Confédération paysanne)

1. La cotisation forfaitaire représente 2,97% du revenu pour ceux qui sont au-dessus du forfait (1 154 €/mois, 2028 Smic) mais 7,5% du revenu d'un actif qui perçoit 455 €/mois.

Vendre pour transmettre...

Les agriculteurs sur le départ cherchent souvent à valoriser au mieux leur patrimoine ou à conserver les bâtiments d'habitation du fait de leur «petite» retraite. Or vendre au plus offrant signifie souvent transmettre son capital d'exploitation à des voisins actifs qui veulent s'agrandir, vendre à des enfants d'agriculteurs voisins qui s'installent en société avec leurs parents ou à des non-agriculteurs à des fins résidentielles. Cet état de fait restreint en peau de chagrin les terres et bâtis accessibles à des jeunes désireux de s'installer en agriculture. Il traduit l'échec des politiques de transmission d'exploitation, malgré des dispositifs départementaux censés sensibiliser les futurs cédants.

L'allocation personnalisée d'autonomie

Face au constat : 800 000 personnes de plus de 60 ans sont confrontées à des pertes d'autonomie, la loi du 20 juillet 2001 crée l'allocation personnalisée d'autonomie (APA). Cette aide doit améliorer la prise en charge d'aides et de services pour des personnes âgées résidant à leur domicile ou en établissement.

Une évaluation¹ a été conduite sur 158 personnes vivant à leur domicile en milieu rural. Il en ressort tout d'abord que l'APA élargit le cercle des bénéficiaires, notamment à des niveaux de dépendance non pris en compte par la précédente «prestation spécifique dépendance».

Un tiers des bénéficiaires interrogés touchent moins du RMI et deux tiers moins du Smic.

Les associations de services à domicile jouent un rôle prépondérant pour la demande de cette aide, puisque 42 % des dossiers ont été déposés sur leur conseil. La famille vient en deuxième position avec 21 %. La nature des services financés est peu diversifiée : 44 % concernent une aide ménagère et 20,54 % la toilette. Dans des proportions inférieures arrivent ensuite l'aide technique, le portage de repas, la garde de jour...

1. Par Familles rurales

La place des retraités dans le développement local

Questions à Véronique Roussel, professeur à l'Enita de Clermont-Ferrand, co-auteur d'un rapport¹ sur les retraités dans le Massif central.

Transrural Initiatives : L'accueil des retraités est-il un objectif territorial dans le Massif central ?

Véronique Roussel : Non, l'arrivée des retraités n'est pas affichée comme un objectif. En revanche, elle peut représenter un enjeu territorial. Les retraités sont plus nombreux à venir s'installer dans l'espace rural que d'autres catégories socioprofessionnelles, n'ayant pas de contraintes de localisation liées à l'emploi. Les personnes âgées représentent par ailleurs une source d'emplois, ce qui est important pour des territoires ruraux, souvent en proie à un déficit d'emplois salariés. Dans ce contexte, on peut regretter que les politiques mises en œuvre à l'égard des per-

sonnes âgées se focalisent principalement sur les services de soin et d'assistance au 4^e âge. Ceux-ci se heurtent à des difficultés d'embauche : des métiers peu valorisants, des métiers peu reconnus aussi, des postes difficiles à pourvoir faute de qualification suffisante.

TRI : Les retraités source d'emploi et... c'est tout ?

V. R. : Les «retraités migrants» peuvent avoir des origines diverses : des personnes originaires du lieu, des personnes attirées par les «aménités du rural» : calme, beauté des paysages, climat clémente pour le sud... Ayant passé une partie de leur vie en ville, ces personnes recherchent et

Pour en savoir plus...

SOURCE INTERNET

- **L'Association d'aide à domicile (ADMR) :**
<http://www.admr.org>
- **La Mutualité sociale agricole (MSA) :**
<http://www.msa.fr>
- **Site d'informations et services pour les personnels en gérontologie :**
<http://www.agevillagepro.com>

AGENDA

- **«Vieillir dans son quartier, dans son village».** La Fondation de France organise un forum national, les 12 et 13 octobre à Paris, au Salon de l'Aveyron. L'enjeu est de «repenser les réponses gérontologiques au profit d'une culture de projets à l'échelle du quartier, du village, de l'agglomération». <http://www.fondationde-france.fr>
- **«Vieillir en milieu rural : Population et territoires».** Ce séminaire organisé le 8 décembre à l'Université Pierre Mendès France de Grenoble abordera les formes différenciées du vieillissement, à travers les modes de vie et les usages sociaux ruraux, et l'organisation des territoires vieillissants.

LECTURES

- **Prévenir l'isolement des personnes âgées - Voisiner au grand âge,** Dominique Argoud, Ed. Dunod, Collection Action sociale, 2004, 23 €, 200 p.
- **Propositions pour le développement de la vie sociale des personnes âgées,** Bernard Hervy, Editions ENSP, 2003, 22 €, 155 p.
- **60, 80, 100 ans... mieux vieillir en milieu rural,** Actes d'une Familles rurales (www.famillesrurales.org) Dossier à paraître dans Campagnes Solidaires sur les retraites agricoles (octobre 2004)

1. Les retraités et les espaces ruraux du Massif central, rapport DATAR, Commissariat de massif, 2003, 136 p. Rapport rédigé par un collectif de cinq chercheurs du CEMAGREF, ENESAD, ENTAC, avec l'aide de S.Hervy, technicien au CEMAGREF de Clermont-Ferrand.

exigent parfois des services «citadins» : ramassage des déchets, entretien de la voirie, services culturels. Cela n'empêche pas certaines d'entre elles d'utiliser les services locaux, de participer à la vie locale. Il arrive même qu'elles soient à l'origine de nouvelles associations dans divers domaines tels que la sauvegarde du patrimoine local, la défense de l'environnement. On parle parfois d'«or» gris face à l'arrivée de ces retraités. Mais on ne peut sous-estimer non plus les risques ou les effets pervers liés à leur présence : conflits d'usage, spéculation foncière liée à une augmentation de la demande de terrains à bâtir...